

TARIFS Saison 2021/2022

Toute année commencée est due

Cotisation :

L'inscription pour chaque adhérent comprend l'adhésion, les frais de dossier, le droit à l'enseignement, et la licence-assurance FFGYM. Obligatoire pour tous. Valable du 1/09/2021 au 31/08/2022 Non remboursable.
L'Association exerce dans le champ social & solidaire.

Activités	Droit d'entrée familial 1ère année	+ Cotisation	+ Prix de la licence	= TOTAL
BABY GYM 2 - 3 - 4 ans	25 €	155 €	30 €	210 € <i>Ou 185 €</i>
GYMNASTIQUE LOISIR (Access Gym & Ecole de Gym)	25 €	195 €	33 €	253 € <i>Ou 228 €</i>
GAF (compétition) Gym artistique féminine	-	240 €	41 €	281 €
GAM (Compétition) Gym artistique masculine	-	240 €	41 €	281 €
GYM santé Cross Training, Vita'Gym, Lomba'gym, Gym Agrès Cardio Collectifs.	25 €	160 €	30 €	215 € <i>Ou 190€</i>

Réduction sur la cotisation jusqu'à 60€ pour les familles :

- Pour l'inscription de 2 membres de la même famille réduction de 20€ sur le total,
- Pour l'inscription de 3 membres de la même famille réduction de 35€ sur le total,
- Pour l'inscription de 4 membres ou plus de la même famille réduction de 60€ sur le total.

Licence de la Fédération Française de Gymnastique :

Elle est obligatoire pour chaque adhérent des EDO.

Droit et obligations du licencié :

La licence est d'abord un titre d'appartenance à la FFGym, fédération délégataire de l'Etat, qui confère à son titulaire des droits et l'assujettit à des obligations :

- Accès aux activités fédérales dans les conditions et limites fixées par les règlements.
- Respect des règlements fédéraux.

Licences et assurance :

Grace à la licence assurance, l'association se prémunie contre le risque d'une responsabilité civile et pénale pour le cas où l'un des adhérents en soit dépourvu.

Elle permet au licencié de bénéficier d'une couverture personnelle adaptée à sa pratique et en harmonie avec le système des assurances fédérales. Vous devrez nous remettre le coupon du formulaire FFGym assurance complété et signé.

Médical :

La délivrance de la licence assurance FFGym est assujettie à l'adjonction d'un questionnaire de santé ou d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités gymniques établi par le médecin de votre choix.